

## COMMUNIQUE

### **POUR UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE CREATRICE D'EMPLOIS ET PORTEUSES D'AVANCEES SOCIALES !**

En France, comme dans les pays membres de l'union européenne, la recherche de la seule rentabilité financière prend le pas sur la mise en œuvre de véritables stratégies industrielles.

Les privatisations, les restructurations et délocalisations menées depuis plus de 20 ans génèrent un affaissement de l'industrie en emplois, savoir-faire et capacité à répondre aux besoins, condamnent au chômage et à la précarité des milliers de salariés. Dans le même temps, nous assistons à une véritable explosion des profits, une accumulation, sans précédent, des richesses, dont la redistribution n'est plus suffisamment assurée du fait de la mise en œuvre de politiques fiscales régressives, et à une augmentation plus que choquante des rémunérations versées aux grands patrons. Contrairement à ce que prétendent le Medef, le Gouvernement et les tenants de la pensée libérale, l'abandon de pans entiers de l'activité industrielle sous le prétexte de la concurrence internationale ne présente aucun caractère inéluctable.

C'est ce que diront de manière forte et exigeante, le jeudi 9 juin prochain, des milliers de salariés, au Medef et au Gouvernement, dans le cadre d'une journée nationale d'action sur les enjeux industriels initiée par la Confédération Générale du Travail et plusieurs de ses fédérations.

Lors de cette journée, toute une série de revendications portées par la CGT, pour créer les conditions d'une politique industrielle ambitieuse créatrice d'emplois, seront rappelées et mises en avant dans un contexte où la nouvelle équipe gouvernementale affiche l'emploi comme préoccupation et objectif premiers.

Pour la fédération des finances CGT, première organisation syndicale du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, l'Etat doit assumer toutes ses responsabilités dans la mise en œuvre d'une telle politique.

Il est ainsi de la responsabilité de Monsieur Thierry Breton de mobiliser les différentes Administrations Publiques d'Etat du MINEFI (DGI, DGCP, DGDDI, INSEE, DGCCRF, DRIRE...)\* et les établissements financiers du secteur semi-public (Banque de France, Caisse des Dépôts et des Consignations, BDPME...) au service d'une telle politique.

La fédération des finances CGT propose, notamment, dans ce cadre :

- Qu'un véritable contrôle des aides publiques (plus de 40 milliards d'euros) allouées aux entreprises soit exercé.
- Que des fonds régionaux pour le développement industriel et de l'emploi soient créés.
- La création d'un pôle financier public pour le développement des activités productives, de la recherche et de l'innovation.
- La construction d'une information économique, statistique et monétaire au service de l'Etat, des collectivités locales et des entreprises.
- Une meilleure utilisation des crédits bancaires, la mise en place d'offres de crédits bonifiés favorisant les investissements productifs.
- Une politique fiscale favorisant les entreprises mettant en œuvre des politiques ambitieuses dans les domaines de l'emploi, de la formation professionnelle, de l'investissement et de la recherche.
- Une lutte sans concession contre les pratiques concurrentielles déloyales, la contrefaçon, les formes multiples de l'économie souterraine.
- Une profonde redéfinition des politiques monétaires, budgétaires et fiscales, au plan européen, favorisant le développement industriel et l'emploi.

La prise en compte de telles propositions par le Gouvernement et plus particulièrement par Monsieur Breton constituerait un signe fort dans la volonté de mettre en œuvre une nouvelle politique au service du développement industriel et de l'emploi. Elle suppose aussi que des moyens humains et budgétaires de haut niveau soient alloués au MINEFI et aux établissements financiers du secteur semi-public.

L'annonce d'au moins 2 100 suppressions d'emplois, pour 2006, au MINEFI indique clairement que telle n'est pas la volonté du Ministre.

Montreuil, le 8 juin 2005.

(\*)

*DGI : Direction Générale des Impôts*

*DGCP : Direction Générale de la Comptabilité Publique*

*DGDDI : Direction Générale de la Douanes et des Droits Indirects.*

*DGCCRF : Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes.*

*DRIRE : Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement.*